

CONTACT

A retourner à AFNOR Compétences
par courriel : info.inscription@afnor.org
par fax : 01 49 17 92 80
ou par courrier 11 rue Francis de Pressensé 93571 La Plaine Saint Denis cedex.
Informations téléphoniques au 01 41 62 76 22

CONDITIONS GÉNÉRALES

Prix :
Gratuit

Durée :
3 heures

Nombre de participants :
40 participants maximum par session

Extrait des Conditions générales de vente
AFNOR Compétences des formations du « Programme Prévention des déchets de l'ADEME » disponibles sur www.boutique-formation.afnor.org

Les préinscriptions sont prises sur le module d'inscription de la boutique AFNOR Compétences www.boutique-formation.afnor.org ou via le bulletin d'inscription joint. Les frais pédagogiques sont gratuits, et une convention à 0 € est envoyée avec la convocation. AFNOR Compétences se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la prestation. Aucune indemnité compensatrice ne sera versée au Client en raison d'un report ou d'une annulation du fait d'AFNOR Compétences. Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

afnor
COMPÉTENCES



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. www.ademe.fr



ADEME
20 avenue de Grésillé
BP 90406, 49004 ANGERS Cedex 01

www.ademe.fr



Programme de la formation

Elus : comment réduire les déchets sur votre territoire



avec des encres à bases végétales - IMPRIMERIE VERT - Crédit-photos : Roland Bourguet
03/11 - Imp. Paquereau - Angers - 02 41 66 40 20 - Imprimé sur papier recyclé et certifié

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

BULLETIN D'INSCRIPTION

Module « Élus : comment réduire les déchets sur votre territoire ? »

PARTICIPANT

Madame Monsieur Nom* : Prénom* :
 Fonction ou qualification* :
 Direction/Département/Service* :
 e-mail* :
 Téléphone : Télécopie :

FORMATION : Code : 7004 **Prix :** Gratuit **Durée :** 3h00

Date : le Matin A M Soir Lieu :

ORGANISME : Personne responsable de l'inscription Resp formation ou autre) :

Madame Monsieur Nom* : Prénom* :
 Fonction :
 e-mail* :
 Téléphone* : Télécopie :
 Organisme* :
 SIRET :
 Adresse* :
 Code postal* : Ville* :

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer la présente commande, je déclare avoir pris connaissance de vos conditions générales de vente du Programme Prévention des Déchets ADEME disponibles sur <http://www.boutique-formation.afnor.org> et les accepte sans réserve.

Nom* :	Signature* :
Fonction :	
Date* :	Cachet* :

*Champs obligatoires

Demande à retourner à l'adresse de contact mentionnée au verso

Les stages donnent lieu à l'établissement de pièces justificatives prévues par la loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991 sur la formation professionnelle continue (convention de formation, facture détaillée et attestation d'assiduité).

Les élus des collectivités ont un rôle majeur à jouer sur le thème de la prévention des déchets. Au-delà du seul impact sur l'environnement, la prévention des déchets se compose d'un panel d'actions qui permettent également d'influencer les politiques sociales et économiques locales, d'impulser des initiatives collectives, d'impliquer les acteurs majeurs et de conduire une véritable politique d'exemplarité. Les Élus sont le moteur de la réussite de la prévention des déchets sur leur territoire.



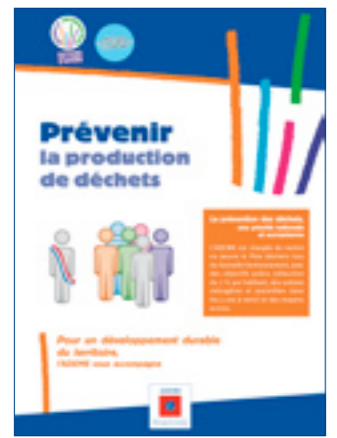
Elus : comment réduire les déchets sur votre territoire

POUR QUI ?

Ce stage s'adresse à tous les élus des EPCI à compétence déchet et à tous les élus des collectivités qui s'intéressent à l'une ou l'autre des questions relatives à la prévention des déchets ; ou dont la collectivité serait susceptible de s'engager ou s'est engagée dans un plan départemental ou un programme de prévention.

QUELS OBJECTIFS ?

- Faire le point sur la problématique « Déchets »
- Découvrir la prévention des déchets et ses impacts réels sur les quantités de déchets à traiter
- Découvrir les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de la prévention des déchets au niveau local
- Identifier les rôles des élus dans la prévention



PROGRAMME

Faire le point sur la problématique « Déchets »

- Les quantités produites
- Les coûts associés
- Les solutions alternatives

Découvrir la prévention des déchets et ses impacts réels sur les quantités de déchets à traiter

- La réalité de la prévention
- Les contraintes réglementaires fortes à prendre en compte

Découvrir les bénéfices sociaux, économiques et environnementaux de la prévention des déchets au niveau local

- Les opportunités d'intervenir localement
- Les leviers d'action
- Les outils de la prévention

Identifier les rôles des élus dans la prévention

- Capitaliser sur l'expérience des élus
- S'engager en tant qu' élu dans le dispositif préventio,

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :
 Sylvie PINEAU, ADEME
 Service Formation Externe

Responsables techniques :
 Etienne LE ROY ADEME
 Service Prévention et
 Gestion Des Déchets, Gilles
 MERIODEAU ADEME Pays
 de la Loire

Conception :
 Séverine LESAGE AFNOR
 Compétences, Patrick
 HERVIER Consultant,
 Laurence BOURET
 Rudologia,

Animation (consultants) :
 Patrick HERVIER, Laurence
 BOURET, Bruno GENTY,
 Francis CHALOT, Gaël
 VIRLOUVET, Catherine
 VIALE, Isabelle MARQUIS, ...

QUELS MOYENS PÉDAGOGIQUES ?

Interventions de consultants expérimentés et aux contacts réguliers des problématiques des collectivités.

Vidéo de témoignages d'Elus.